

## LES NOUVEAUX CONFLITS.

Durée : 2 heures.

Public cible :

- classe de 3<sup>e</sup>, avec au programme « Géopolitique du monde actuel »<sup>1</sup> ;
- classes de 1<sup>re</sup> générale, avec au programme « De nouvelles conflictualités depuis la fin de la guerre froide »<sup>2</sup> ;
- classes de T<sup>le</sup> générale, avec au programme « Puissances et tensions dans le monde de la fin de la première guerre mondiale à nos jours : l'exemple d'un foyer de conflits »<sup>3</sup> ;
- classes de T<sup>le</sup> ST2S, avec au programme « De l'Europe de Yalta aux derniers élargissements de l'Union européenne »<sup>4</sup> ;
- classes de T<sup>le</sup> STMG, avec au programme « Le jeu des puissances dans un espace mondialisé de 1945 à nos jours »<sup>5</sup> ;
- classe de T<sup>le</sup> professionnelle, avec au programme « Le monde depuis le tournant des années 1990 »<sup>6</sup>.

Compétences mises en œuvre (palier 3/compétence 5 : la culture humaniste)<sup>7</sup> :

- avoir des connaissances et des repères relevant de la culture civique ;
- mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité ;
- lire et pratiquer le langage de l'image ;
- être capable de porter un regard critique sur un document.

### Déroulé de l'atelier.

Dans le contexte d'après guerre froide, les élèves seront amenés à analyser un nouvel ordre mondial entre le droit international et les nouveaux types de conflits à travers les images des reporters militaires.

Cet atelier permettra de mettre en perspective l'évolution des missions de la Défense nationale depuis 1990, en traitant notamment de la guerre en ex-Yougoslavie dans le contexte d'élargissement de l'Union européenne et des risques nouveaux depuis 2001 via les théâtres opérationnels dans lequel la France s'est engagée.

Enfin, ces événements seront mis en perspective par l'analyse de la communication opérationnelle du ministère de la défense depuis la suspension du service national.

Coût : 50 € à l'ECPAD / 100 € en itinérance (besoins techniques).

Contact et renseignements :

service des actions pédagogiques

[actions-culturelles@ecpad.fr](mailto:actions-culturelles@ecpad.fr) – 01.49.60.59.97/96

<sup>1</sup> Bulletin officiel n° 42 du 14 novembre 2013.

<sup>2</sup> Bulletin officiel spécial n° 8 du 13 octobre 2011.

<sup>3</sup> Bulletin officiel spécial n° 8 du 13 octobre 2011 et bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 8 du 21 février 2013.

<sup>4</sup> Bulletin officiel n° 33 du 13 septembre 2012.

<sup>5</sup> Bulletin officiel n° 33 du 13 septembre 2013.

<sup>6</sup> Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009.

<sup>7</sup> Bulletin officiel n° 29 du 20 juillet 2006.